ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 88321

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la relance civique de l'Union européenne. Les deux dernières enquêtes eurobaromètre montrent que le degré d'approbation de l'Union européenne par l'opinion publique continue de reculer depuis le non au référendum du 29 mai 2005. Cette crise de confiance est suffisamment grave pour que les citoyens soient davantage sensibilisés aux enjeux européens. Pour ce faire, la fondation pour l'innovation politique propose ainsi de mobiliser les médias du service public afin que des débats, des fictions ou des programmes ludiques avec des Européens puissent intégrer leur grille de programmes. Actuellement, les politiques de communication et d'information sur l'Europe restent axées sur le renforcement des sites internet. Cependant, la télévision reste le vecteur d'influence le plus déterminant pour toucher l'ensemble de la population. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement entend donner suite à cette proposition.

Texte de la réponse

Le Gouvernement partage le constat dressé par l'honorable parlementaire et entend poursuivre et intensifier sa politique d'information et de communication sur l'Europe, que ce soit sur internet ou sur d'autres médias audiovisuels. Consciente de l'immense besoin d'une information simple et accessible sur la construction européenne, la ministre déléguée aux affaires européennes a lancé le 2 mai, en partenariat avec la Commission européenne, un nouveau site sur l'Europe, intitulé « touteleurope.fr ». Cofinancé par la Commission et la ministre déléguée aux affaires européennes et réalisé par le Centre d'information sur l'Europe, ce site offre une information pédagogique sur l'Europe, son histoire, son fonctionnement, mais aussi sur les politiques qu'elle conduit. Ce site, qui donne accès à d'autres sites, produit ses propres informations et offre aux internautes l'occasion de s'exprimer sur de nombreux sujets de l'actualité européenne. S'agissant de la télévision publique, des efforts sont menés depuis plusieurs années, avec l'ouverture en 2000 d'une représentation de France 2 à Bruxelles, avec les émissions « France Europe Express » et « Champion d'Europe » sur France 3, ou encore « 25 à table ! » sur France 5 et « Le forum des Européens » sur Arte. Pour autant, le traitement des questions européennes à la télévision se révèle encore insuffisant. C'est pourquoi la ministre déléguée aux affaires européennes a, dès sa prise de fonctions, rencontré les dirigeants des chaînes de service public audiovisuel pour évoquer avec eux les améliorations à apporter en la matière, comme l'inscription dans le contrat d'objectifs et de moyens d'un objectif de formation des cadres à l'Europe ainsi que l'introduction dans le cahier des charges des chaînes publiques d'un objectif d'information du public sur les questions européennes. Enfin, la ministre déléguée aux affaires européennes a apporté son soutien à un téléfilm racontant les débuts de la construction européenne, qui sera diffusé le 25 mars 2007 sur France 3, le jour du cinquantième anniversaire du Traité de Rome.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE88321

Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 88321
Rubrique : Audiovisuel et communication
Ministère interrogé : affaires européennes
Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2637
Réponse publiée le : 22 août 2006, page 8759